maison de l'architecture

ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

Vision stratégique triennale de l'association

La Maison de l'architecture en Ile-de-France
Association Loi 1901 / N° SIREN 450175765

Le paysage régional dans lequel s'inscrit la Maison de l'architecture est en pleine mutation.
La métropole du Grand Paris devient réalité, 12 nouveaux territoires ont été constitués, le réseau de métro express du Grand Paris est entré dans sa phase opérationnelle.
La Région Ile-de-France réaffirme sa volonté du développement économique et de celui des transports.
Les questions de la transition écologique et de la production du logement sont au coeur de la demande sociale.
Les exigences de qualités d'usage et de sociabilité de l'habitat, la possible évolutivité des constructions, l'économie circulaire... ouvrent un large champ d'intervention.

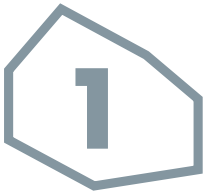

Un enjeu de positionnement général sur le territoire

La Maison de l'architecture se positionne au coeur de la Région. Après 10 ans de maturation, elle aborde une nouvelle étape de son histoire. Lieu de référence des réflexions architecturales/spatiales/paysagères à l'échelle de la Région, de la Métropole, et de la capitale, elle s'engage à :

- se saisir des enjeux métropolitains : Grand Paris, Biennale internationale d'architecture à l'initiative de la Région Ile-deFrance, candidature aux Jeux olympiques, et à l'exposition universelle 2025, etc.

- intégrer le tropisme pour la ville et les enjeux de flux, de réseaux qu'il engendre, les nouveaux usages urbains, les bouleversements sociétaux engendrés par le numérique et ses pratiques de la ville.

- réactiver ses échanges intellectuels et professionnels avec la maîtrise d'ouvrage publique et privée pour, à partir de la compréhension des contraintes des acteurs, partager un savoir commun et la conviction de la nécessité d'un travail en intelligence.

Il est donc réaffirmé la volonté de :

- conforter la Maison de l'architecture comme lieu culturel de référence en Ile-de-France.

- établir des partenariats de projets identifiés avec tous les acteurs : Etat par le biais de la DRAC, la Préfecture de Région, les préfectures de départements et des Etablissements publics (EPA, Grand paris Aménagement et SGP), l'EPFIF, l'AIGP, les écoles d'architectures, la Région, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris et ses opérateurs, les Communautés d'agglomérations qui ont généralement la compétence de l'aménagement et leur SEM, les CAUE, les associations comme l'AMIF, AMO, AFDU, la fondation Palladio, Ville hybride, Club de la communication du Grand Paris et celui des entreprises du Grand Paris, etc.

- déployer le club MOMA, qui par son apport économique, professionnel, technique, et de confrontation professionnel quotidien est un partenaire essentiel et fertile de l'architecture.
- décentraliser un certain nombre d'activités (débats, conférences, expositions, etc) sur les territoires de la Région Ile-de-France en collaboration avec les CAUE.
- travailler avec les «sachants» qui ont une expertise sur les sujets qui

intéressent la Maison de l'architecture afin de pouvoir s'enrichir de l'expérience acquise et d'élargir notre audience.

- questionner les pratiques du projet urbain à grande échelle qui nécessite une réflexion sur les qualités durables, les formes, la réponse aux cultures citadines, la fabrique conjointe du projet avec le citoyen-habitant en lien étroit et confiant avec le maître d'ouvrage.

- enrichir de notre expertise la notion du durable en Ile-de-France avec la gestion des :
> quantités : démographie (logement/travail)
> mobilités (accessibilité et fluidité)
> qualités (eau, air, alimentation)

- travailler avec et sur l'existant : rénovation, densification du pavillonnaire, intensité de la vie de centre-ville, requalification des zones commerciales et tertiaires obsolètes :

- soutenir les filières productives de matériau en Ile-de-France : bois, gypse...

- conseiller sur la stratégie générale et les intérêts locaux tels que la coordination des CDT, la cohérence avec les règles d'urbanisme : les Scot et Plu, la complémentarité privé-public et la gestion du foncier

Ces derniers sujets pourraient être proposés sous forme "d'appel à débattre" à nos différents partenaires.

Des partenariats à developper pour sensibiliser a l'architecture, au territoire et au vivre ensemble

L'architecture doit s'exercer partout dans tous les territoires, de la petite à la grande échelle, de la gare du Grand Paris à la simple extension d'une maison. Elle fait que la ville est belle.
La Maison de l'architecture promeut la création architecturale contemporaine en Ile-de-France. Elle a cette capacité extraordinaire à valoriser les projets emblématiques et l'architecture ordinaire «extra». En contrepoint de la vision globale, elle soutient un regard de proximité à diverses échelles et de manière transversale. Mais nombreux sont les acteurs qui s'y consacrent déjà. Il serait indélicat que la Maison de l'architecture refasse ce que d'aucuns font avec talent. En revanche, elle peut, tout en innovant, apporter son soutien en terme de lieu :

- le Couvent des Récollets
- son implication au juste coût
- et surtout son riche vivier d'architectes toujours prêts à se mobiliser pour la diffusion de la culture architecturale.

Par exemple, aux côtés de promenades urbaines, de visites de lieux ou d'oeuvres architecturales d'actions dans les écoles... qui peuvent se jumeler avec les associations et structures dont la notoriété et le savoir-faire sont reconnus, la Maison de l'architecture peut réfléchir à innover pour :

- créer un « cercle des architectes nouvellement inscrits » afin de leur faire partager avec l'Ordre des architectes et le club MOMA, expérience et réseaux ;
- participer aux appels à projets régionaux et nationaux. Ils se multiplient aujourd'hui

- mettre en place des résidences d'architectes en quartier de rénovation ou en milieu rural

- promouvoir auprès de la maitrise d'ouvrage en lien avec les écoles d'architecture, les doctorants en architecture afin qu'elle les intègre dans ses équipes dans le cadre de partenariats de recherche qu'elle peut défiscaliser

- programmer un cycle régulier de conférences sur les innovations techniques numériques qui vont, à terme, bouleverser le métier car elles sont exigées par la maitrise d'ouvrage

- instituer un rendez-vous régulier sur «les mots de l'architecture, de la ville, de l'urbanisme, du paysage». Il faut aider le public et nos acteurs à maîtriser notre vocabulaire. Car si comme Camus, nous pensons que «mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde», il nous faut enseigner le nôtre pour «ajouter» au bienfait de la qualité de vie urbaine de nos concitoyens et surtout programmer des débats sur l'architecture, la ville et le paysage de ce siècle. Les usages des nouvelles générations, les besoins des anciennes qui impactent les nouvelles qui en ont la responsabilité, les contraintes de tous : financières, familiales, professionnelles, etc, font que notre profession se doit de travailler en les prenant en compte.
Car personne ne vit aujourd'hui comme nos parents nés au siècle dernier. Les moyens de « des usagers/citoyens » se sont appauvris. Ils induisent une nouvelle forme de consommation-non consommation, et en conséquence une implication plus grande dans le débat public et la pertinence des projets d'aménagement. Tous les projets d'aménagement, toute construction, toute élargissement de route, etc, sont remis en question.
L'habitat, les lieux de travail, l'appropriation de l'espace public s'en ressentent : ségrégation, entre soi, refus de l'autre et individualisation.

La profession d'architecte se doit de réfléchir «aujourd'hui». Elle le sait, et sait le faire puisqu'elle a toujours été à la pointe de la réflexion sociologique. Et sa mission d'intérêt général doit la porter à valoriser la mixité, la différence, l'acception de l'autre et le partage.
C'est pourquoi, la Maison de l'architecture, s'engage sur un projet culturel, sociétal et politique ouvert sur les territoires et sur les multiples enjeux de l'architecture, de l'aménagement, et des mutations des modes de vie, pour :

- participer aux côtés des acteurs du territoire aux politiques publiques du vivre ensemble

- faire apprécier l'architecture par un large public, s'adresser au plus grand nombre : acteurs de l'aménagement, citoyens, élus, intervenants économiques

- s'ancrer dans les territoires aux côtés des acteurs en leur proposant des actions conjointes à conforter et à inventer

- problématiser les évènements, les installer dans des cycles ou thématiques pour leur donner une visibilité et une résonance dans la durée
- accroitre les partenariats d'innovation, de recherche et de développement : faire de la Maison de l'architecture un lieu où les jeunes professionnels peuvent trouver un soutien au développement de leur projet innovant autour de la ville et de l'architecture.

- Etre « incubateurs de collectifs » et de formes d'associations ouvertes sur les champs de discipline de l'urbain

- s'ouvrir à l'international : créer des échanges et des connexions, travailler avec les institutions/les ambassades/ UNESCO/ OCDE... Se rapprocher du Centre International des Récollets

L'association de la Maison de l'architecture a toujours été généreuse dans ses relations aux autres. Elle n'a jamais hésité à nouer des collaborations. Elle les renouvellera avec les nouveaux acteurs.

Créer et soutenir une mediation contemporaine de l'architecture

Les modes de communication de l'architecture évoluent pour toucher de nouveaux publics et inscrire nos pratiques dans la vie sociale et culturelle de la métropole L'association de la Maison de l'architecture s'engagera dans la continuité de ses actions à développer des nouveaux modes de présentation et d'échange ouvert aux publics.

Elle favorisera l'émergence de nouveaux medias notamment au travers de son site internet et des ces réseaux sociaux

La Maison de l'architecture en Ile-de-France continuera à s'inscrire dans les structures qui sont naturellement dans son champ d'intervention : Réseau des Maisons de l'Architecture, CAUE de l'Ile-de-France, Pôle EVA et toutes associations liées à la médiation contemporaine de l'architecture.

Elle élargira sa représentation aux acteurs économiques que sont les organisateurs de salons : Moniteur pour le SIMI, REED MIDDEM pour le MIPIM, REED Expositions pour Batimat, etc.

Elle privilégiera les relations avec la presse professionnelle : Cadre de ville, le Journal du Grand-Paris, Business-Immo, la Lettre de la Pierre, etc.